

s'opposer & proposer



Communiqué de Presse

Aide-administrative: Le ministre doit mieux faire !

Luc Chatel, vient d'annoncer la création de 4000 emplois aidés dans l'Education Nationale. Après avoir, en juillet, stoppé net tous recrutements ou renouvellement d'emplois d'aide administrative des directeurs d'école, il tente d'apaiser le conflit, mais le compte n'y est vraiment pas.

La consigne de blocage administratif lancée par le **SE-UNSA**, n'est pas étrangère à ce changement de cap. La prise à témoin de l'opinion publique, l'interpellation des élus locaux et des parlementaires, notre pétition nationale ont été autant d'actions qui ont permis d'arracher ce premier résultat.

Cela étant, pour le **SE-UNSA**, nous sommes encore loin du compte. Il aurait fallu réinjecter le double de moyens pour permettre aux écoles de retrouver un fonctionnement convenable. Qui plus est, nous ne disposons d'aucune garantie que ces emplois soient intégralement fléchés vers l'aide administrative. Une hirondelle ne faisant pas le printemps, nous jugerons donc sur pièces.

Pour ces raisons, le **SE-UNSA** maintient sa consigne nationale de blocage administratif. Il appelle les directrices et directeurs d'école, avec le soutien des équipes, à poursuivre sa campagne d'alerte de l'opinion publique.

Dans le même temps, le **SE-UNSA** réitère sa demande auprès du ministre d'ouvrir enfin le débat sur le fonctionnement et la direction d'école. Le bricolage ça suffit !

Amiens, le 10 septembre 2011

Philippe Decagny
Secrétaire Départemental
du SE-UNSA

Contact presse : 06.62.56.33.63

Syndicat des Enseignants-UNSA
de la Somme
4, rue Paul Sautai
80000 AMIENS

Tél : 03.22.92.33.63
Fax : 03.22.92.50.51
80@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/80/>

